

RAPPORT 2008-2009



DIVERSITÉ

EN RADIODIFFUSION

L'Association canadienne des radiodiffuseurs

Le 30 janvier 2009



TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants	3
Introduction	4
1. Projets de communication	6
2. Le sous-titrage codé	11
3. Le code de l'ACR la représentation équitable	13
4. Les prix du Ruban d'or et le congrès	14
5. Autres activités de l'ACR en matière de diversité.....	16
6. Plan d'action sur la représentation des Canadiens d'origine asiatique.....	20
7. Planification des projets en matière de diversité pour 2009-2010	22
8. Conclusion : Incidence des projets de l'ACR en matière de diversité pour 2008	23
Annexes.....	25

Faits saillants

De mai à décembre 2008, l'Association canadienne des radiodiffuseurs a entrepris les activités et projets suivants :

- L'élaboration d'un plan d'action sur la représentation des Canadiens d'origine asiatique à la télévision comprenant plusieurs volets : partenariat avec l'industrie, contacts avec la communauté et étude de marché.
- Le lancement du webinaire sur la diversité intitulé *Strategic Planning for Human Resources: A Diversity Perspective*. Plus de soixante personnes ont participé à ce premier webinaire sur la planification stratégique en vue de diversifier les effectifs.
- La tenue de deux séminaires sur le thème *La diversité toujours plus présente* lors du congrès régional de la British Columbia Association of Broadcasters (BCAB) et de celui de la Western Association of Broadcasters (WAB).
- La toute première étude sur la vidéodescription intitulée *Described Video in Canadian Private Television* déposée au CRTC dans le cadre de la participation de l'ACR à l'audience sur l'accessibilité.
- La production et le dépôt du *Rapport préliminaire sur les recommandations des groupes de travail de langue française et de langue anglaise sur la qualité du sous-titrage codé*.
- Dans le cadre des activités de l'ACR avec les Groupes de travail sur le sous-titrage codé, la préparation et la tenue de séances de validation auprès de groupes de consommateurs sur les types de sous-titrage et dépôt des résultats au Conseil.
- Un programme de communication par le biais du Bulletin-éclair hebdomadaire en vue de fournir une mise à jour régulière des informations sur la diversité aux membres de l'ACR, aux dirigeants et diverses parties prenantes.
- La préparation et la publication de trois numéros du *Bulletin-éclair spécial de l'ACR sur la diversité* conçus pour favoriser les communications entre l'ACR et ses membres sur toutes les questions ayant trait à la diversité.
- La poursuite de la diffusion de la campagne de messages d'intérêt public *Ayons l'esprit ouvert*, axée sur les attitudes sociales positives et l'intégration des personnes handicapées dans la société.
- La circulation continue parmi les membres, éducateurs et autres intéressés, du document intitulé *Lignes directrices recommandées touchant le langage et la terminologie à l'endroit des personnes handicapées; Manuel à l'intention des professionnels responsables de nouvelles et glossaire et Possibilités d'emploi dans les secteurs de la radiodiffusion canadienne et de la production affiliée*.

- La mise à jour régulière du site web de l'ACR sur la diversité en radiodiffusion, un important véhicule de communication avec les membres et autres publics.
- La promotion dynamique de la diversité au cours du congrès de l'ACR et de la remise des Prix du Ruban d'or.
- Le soutien permanent au projet *Télédiversité*.

Introduction

L'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) est le porte-parole national des radiodiffuseurs privés du Canada. Elle représente la grande majorité des services de programmation privés canadiens, y compris les stations de radio et de télévision, les réseaux et les services de télévision spécialisée, payante et à la carte. L'ACR a le plaisir de présenter au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) son *Rapport 2008 sur la diversité en radiodiffusion* (le Rapport).

Il est important de rappeler que le Rapport donne un aperçu des activités sur la diversité au cours d'une période de huit mois, soit de mai à décembre 2008. Alors qu'auparavant les rapports sur la diversité en radiodiffusion étaient déposés chaque année au mois d'avril, le CRTC a fixé au 30 janvier 2009, le dépôt du Rapport 2008¹.

L'ACR est persuadée que la contribution à la progression de la diversité constitue un élément essentiel de l'industrie privée de la radiodiffusion. La progression de la diversité passe tout d'abord par une gamme de projets favorisant l'intégration des groupes ethnoculturels, des Autochtones et des personnes handicapées dans les différents secteurs du système de radiodiffusion. Parallèlement, ces projets découlent des responsabilités attribuées aux radiodiffuseurs dans le cadre de la *Loi sur la radiodiffusion*² mais ils contribuent de plus à la réalisation d'objectifs d'ordre commercial et social.

La diversité que l'on retrouve au sein de la société canadienne est de plus en plus évidente. Selon les chiffres publiés par le gouvernement du Canada à la suite du recensement de 2006, 5,1 millions de Canadiens s'identifient comme des non-blancs et 4,5 millions de Canadiens et Canadiennes se déclarent handicapés.

Dans ce contexte, les radiodiffuseurs ont cerné des raisons commerciales des plus convaincantes pour s'engager à faire progresser la diversité au sein de notre industrie, étant donné que la création d'émissions et le développement d'une main-d'œuvre reflétant la diversité peuvent attirer un auditoire plus nombreux, renforcer les rapports avec les collectivités locales et créer des nouvelles sources de revenu pour les radiodiffuseurs.

¹ Réponse du CRTC au *Rapport 2007-09 sur la diversité en radiodiffusion* déposé par l'ACR le 26 juin 2008

² *Loi sur la radiodiffusion* 1991, article 3 (d) (iii)

L'ACR continue à jouer un rôle de premier plan dans le développement et la réalisation de nombreux projets consacrés à la diversité. Au cours des huit derniers mois, l'ACR a entrepris des activités et des projets de grande envergure qui ont influencé positivement le développement de la diversité dans l'ensemble du secteur de la radiodiffusion.

Afin de bien rendre compte de ce vaste éventail d'activités, nous avons structuré le Rapport comme suit :

La **première partie** du Rapport résume les importants projets de communication entrepris par l'ACR pour promouvoir et faire valoir la diversité dans le domaine de la radiodiffusion auprès des organes médiatiques (dont les médias ethnoculturels et autochtones), du gouvernement, de nos partenaires de l'industrie et des parties prenantes dans les collectivités ethnoculturelles et autochtones, ainsi que dans le secteur des personnes handicapées.

La **deuxième partie** du Rapport fait état des progrès réalisés dans le domaine du sous-titrage codé.

La **troisième partie** du Rapport décrit le travail relatif au *Code sur la représentation équitable* de l'ACR.

La **quatrième partie** du Rapport recense les activités axées sur la diversité lors du dernier congrès de l'ACR en novembre 2008; elle décrit en plus de détails le rôle que jouent les Rubans d'or de l'ACR pour promouvoir, faire progresser et récompenser la programmation consacrée à la diversité présentée par le secteur de la radiodiffusion.

La **cinquième partie** du Rapport renseigne sur plusieurs autres projets en matière de diversité actuellement en cours à l'ACR.

La **sixième partie** du Rapport expose le plan d'action de l'ACR sur la représentation des Canadiens d'origine asiatique dans le secteur de la radiodiffusion privée.

La **septième partie** du Rapport résume plusieurs projets de diversité fort intéressants qui sont prévus pour 2009-2010.

En **conclusion**, le Rapport fait le point sur la contribution de l'ACR à la reconnaissance et à l'intégration de la diversité dans l'industrie de la radiodiffusion privée.

Les liens aux annexes se trouvent à la fin du rapport.

À noter que les démarches indiquées dans le Rapport sont destinées à compléter les démarches individuelles des stations et à miser sur l'important travail accompli par les radiodiffuseurs privés du Canada, comme en atteste leurs rapports annuels respectifs au CRTC.

1. Projets de communication

Pendant les dernières années, l'ACR a pris une part très active à la recherche en matière de diversité afin d'établir les bases du développement et de la mise en œuvre d'un vaste éventail de projets sur la diversité.

Dans le cadre de travaux de recherche, l'ACR a :

- fait fonction de secrétariat et de gestionnaire de projet pour le Groupe de travail sur la diversité culturelle à la télévision de 2002-2004 et pour le rapport de ce Groupe de travail (*À l'image des Canadiens : Pratiques exemplaires pour la diversité culturelle à la télévision privée*);
- développé et dirigé un projet de recherche majeur unique en son genre sur *La présence, la représentation et l'intégration des personnes handicapées dans les émissions de télévision*, en 2005;
- élaboré une série de pratiques exemplaires pour la radio privée, tel qu'indiqué dans son mémoire au Conseil concernant *l'avis d'audience publique 2006-1, Examen de la Politique sur la radio commerciale*;
- commandé la toute première étude sur le sous-titrage à la télévision canadienne privée qui a été déposée au Conseil avec le mémoire portant sur *Avis d'audience publique de radiodiffusion/ Avis public de télécom CRTC 2008-8 : Questions en suspens concernant l'accessibilité des services de télécommunication et de radiodiffusion pour les personnes handicapées*.

Ces projets de recherche se sont révélés essentiels au développement et à réalisation de plusieurs projets de communication entrepris par l'ACR au cours de l'année à l'étude.

Pendant toute l'année 2008, les membres de l'ACR des secteurs de la télévision et des services spécialisés ont continué à diffuser les messages d'intérêt public, *Ayons l'esprit ouvert*, axés sur des attitudes sociales positives et l'intégration des personnes handicapées dans la société.

L'ACR a également continué, en 2008, à distribuer de la documentation relative aux personnes handicapées et aux possibilités de carrière dans le secteur de la radiodiffusion.

Nous avons aussi procédé à la distribution, aux membres de l'ACR et du public, du manuel intitulé *Le langage et la terminologie recommandés à l'endroit des personnes handicapées : Guide et glossaire à l'intention des professionnels responsables des nouvelles* qui a été élaboré en consultation avec l'Association canadienne des directeurs de l'information radio-télévision.

De plus, un autre manuel conçu par l'ACR et intitulé *Possibilités d'emploi dans les secteurs canadiens de la radiodiffusion et de la production affiliée* a été distribué régulièrement aux établissements d'enseignement. Ce manuel s'est avéré un outil

et un document à laisser sur place fort précieux lorsque nos membres discutent avec des étudiants du secondaire des possibilités d'emploi dans le domaine de la radiodiffusion.

En 2008, nous avons fait parvenir 1842 exemplaires de ces deux documents à 549 personnes des établissements d'enseignement en radiodiffusion et journalisme dans tout le pays. De plus, nous avons envoyé 300 brochures à la *Ontario Association of Broadcasters* à l'occasion de sa journée consacrée au perfectionnement professionnel, le 3 mars. 2008.

i) Projets à l'interne

La diversité en radiodiffusion continue à occuper une place importante dans le programme du conseil d'administration, des comités-conseil et de plusieurs comités de l'ACR, notamment :

- Le Comité mixte des questions sociétales
- Le Comité des affaires publiques
- Le Comité des prix
- Le Comité consultatif sur les questions relatives aux relations de travail et à l'emploi
- Le Comité consultatif sur les ressources humaines et les adhésions
- Le Conseil consultatif sur les petits marchés/Caucus de la radio indépendante

Ce vaste éventail de moyens d'aborder la diversité permet de mieux intégrer les préoccupations, les enjeux, les activités et les projets aux opérations à l'interne de l'ACR et d'éveiller davantage l'intérêt de nos membres envers la diversité. Cependant, l'ACR fait progresser la diversité en radiodiffusion bien au-delà des rencontres des comités et place cet enjeu directement entre les mains de ses membres individuels, notamment par les moyens suivants :

ii) Le Bulletin-éclair de l'ACR

Les projets entrepris par l'ACR et ses membres en matière de diversité concernant les groupes ethnoculturels, les peuples autochtones et les personnes handicapées, font l'objet d'items dans le *Bulletin-éclair de l'ACR* tout au cours de l'année. Le *Bulletin-éclair de l'ACR* rejoint tous les membres, ainsi que divers intéressés clés, à savoir les décideurs politiques, les parties prenantes et des représentants de certains médias.

En 2008, le *Bulletin-éclair de l'ACR* s'est encore révélé fort utile pour communiquer les projets de l'ACR et de ses membres en matière de diversité en publiant des renseignements sur un vaste éventail de sujets liés à la diversité et aux projets connexes, notamment :

- des annonces concernant le Mois du patrimoine asiatique accompagnées de liens donnant des renseignements sur nombre d'activités dans l'ensemble du pays en mai 2008;
- la promotion du 3 décembre Journée internationale des personnes handicapées décrétée par les Nations-Unies;
- des annonces de la tenue des séminaires sur la diversité lors du congrès régional de la British Columbia Association of Broadcasters (BCAB) et de celui de la Western Association of Broadcasters (WAB);
- la promotion du programme de subventions aux *Conteurs* du National Screen Institute (NSI), conçu pour stimuler la création chez les Autochtones; en 2008 six nouveaux réalisateurs autochtones se sont inscrits à ce programme.

Le *Bulletin-éclair de l'ACR* demeure l'un des moyens les plus importants dont nous disposons pour assurer la promotion de la diversité en radiodiffusion.

iii) Le Bulletin-éclair spécial sur la diversité

En 2008, l'ACR a publié trois numéros du *Bulletin-Éclair spécial de l'ACR sur la diversité* destinés aux membres, décideurs politiques, parties prenantes et représentants de certains médias. Ces bulletins visaient à donner une information bien étayée sur les projets de l'industrie privée de la radiodiffusion en matière de diversité, y compris les réalisations et projets suivants de l'ACR :

- les résumés des présentations sur la diversité des congrès régionaux de la British Columbia Association of Broadcasters (BCAB) et de la Western Association of Broadcasters (WAB);
- une série de liens avec plusieurs boîtes à outils en matière de diversité mises au point par d'autres pays et organismes dont le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Australie;
- la promotion de la remise annuelle du Prix d'excellence du Multiculturalisme de L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision pour la meilleure émission reflétant la diversité raciale et culturelle du Canada;
- la promotion du 4e *Télédiversité* à Montréal;
- l'information concernant l'*Avis d'audience publique de radiodiffusion/ Avis public de télécom CRTC 2008-8 : Questions en suspens concernant l'accessibilité des services de télécommunication et de radiodiffusion pour les personnes handicapées*, y compris la portée de l'instance et liens connexes;
- les mises à jour sur l'avancement des travaux des groupes de travail sur le sous-titrage ainsi que sur les séances de validation tenues en décembre 2008;

- le compte rendu du premier Webinaire de l'ACR sur la Diversité tenu avec grand succès en novembre 2008 (présentation détaillée plus loin dans le rapport);
- un hommage tout particulier à Harvey Glatt, membre de l'Ordre du mérite de l'ACR, pour souligner ses efforts en vue de rendre le Centre national des Arts plus accessible aux gens ayant un handicap auditif grâce à un système de sonorisation assistée;
- la mise à jour de l'information et des liens utiles sur les aménagements des lieux de travail pour les personnes handicapées.

Les numéros du *Bulletin-Éclair spécial de l'ACR sur la diversité* sont affichés sur le site web de l'ACR; ces publications se sont révélées un moyen très efficace de promouvoir, auprès de nos membres et autres publics, la diversité dans les multiples activités de radiodiffusion. Forte de ce succès, l'ACR envisage de publier trois numéros additionnels du *Bulletin-Éclair spécial sur la diversité* en 2009-10.

iv) La section du site Web de l'ACR consacrée à la diversité en radiodiffusion

La section du site Web de l'ACR consacrée à la diversité en radiodiffusion continue à évoluer en tant que principale source de renseignements pour les membres de l'ACR, les parties prenantes de l'industrie, les collectivités ethnoculturelles et autochtones et les personnes handicapées. Elle reçoit toujours plus de 10 000 consultations de page par mois et son nombre total de consultations de page depuis avril 2006 s'établit à 320 671.

Lancée en mai 2005, la section du site Web de l'ACR consacrée à la diversité en radiodiffusion (www.cab-acr.ca/french/societal/diversity/default.shtm) fut remaniée en 2006 pour faciliter encore l'accès aux renseignements sur les activités et les programmes en matière de diversité entrepris par les radiodiffuseurs individuels. Ce site continue à évoluer comme centre de documentation pour les radiodiffuseurs, les parties prenantes et le public où ils peuvent se renseigner sur les mesures, les projets et les activités de l'industrie au chapitre de la diversité.

Cette section du site Web présente un large éventail de renseignements, dont des rapports de recherche, des communiqués de presse, des discours, des articles, des projets spécifiques (p. ex. des programmes de bourses d'études et de formation) et des avis concernant les événements axés sur la diversité.

Conçu et organisé pour être facile à consulter, le site web regroupe les informations dans les sections énumérées ci-dessous.

- Les sections *Diversité en radiodiffusion*/ *Page d'accueil* et *Quoi de neuf?* font fonction d'introduction au site et aux liens vers les derniers projets de l'industrie, les lancements, les annonces de partenariats, les discours et d'autres activités en matière de diversité pour s'assurer que les utilisateurs puissent profiter des renseignements les

plus récents. On peut également télécharger, à partir de cette section, des documents concernant le premier webinaire sur la diversité tenu par l'ACR (la description est présentée plus loin).

- La section *Rapport annuel de l'ACR sur la diversité en radiodiffusion* concernant le rapport annuel que l'Association remet au CRTC, affiche l'état d'avancement des projets de l'industrie et aussi la réponse du Conseil aux rapports annuels antérieurs de l'ACR.
- La section *Groupe de travail sur la diversité culturelle* affiche le rapport du Groupe de travail, la liste des membres de ce Groupe, son mandat, de l'information générale et des communiqués de presse, ce qui donne l'image complète de ce projet unique en son genre.
- La section *Initiatives de l'industrie, pratiques exemplaires et lignes directrices* recense les projets de l'industrie et de l'ACR recommandés par le Groupe de travail sur la diversité culturelle et les pratiques exemplaires élaborées par le Groupe de travail, lesquelles ont été avalisées à l'unanimité par le Conseil de la télédiffusion de l'ACR et son Conseil des services de télévision spécialisée et payante en mai 2005. Plus récemment, le modèle de rapport sur les pratiques exemplaires pour les titulaires de licences de radio et pour les exploitants dans les petits marchés a été affiché et mis à la disposition des membres.
- La section *Prix* donne un aperçu des quatre principales catégories des prix du Ruban d'or créées pour rendre hommage à la programmation autochtone et à la diversité dans les émissions de nouvelles et d'information; la liste des émissions gagnantes est également affichée.
- La section *Personnes handicapées* présente des renseignements sur les projets entrepris par l'ACR et ses membres dans le but d'améliorer la présence et la représentation des personnes handicapées dans le domaine de la radiodiffusion. Nous soulignons tout particulièrement qu'il est possible d'accéder, par le biais de cette section, aux trois projets mentionnés plus haut qui ont été lancés en novembre 2006, à savoir les manuels *Le langage et la terminologie recommandés à l'endroit des personnes handicapées : Guide et glossaire à l'intention des professionnels responsables des nouvelles* et *Possibilités d'emploi dans les secteurs canadiens de la radiodiffusion et de la production s'y rapportant*, ainsi que la campagne de MIP, *Ayons l'esprit ouvert*. Le public peut se procurer la version française ou anglaise des manuels par téléchargement gratuit. De plus, la version française et la version anglaise du MIP sont affichées et l'on peut facilement les visionner.
- La section *Ce que fait l'industrie* présente les activités et les projets actuels et récents des radiodiffuseurs et de nos partenaires de l'industrie dans le domaine de la diversité, et indique des liens donnant accès à des renseignements supplémentaires sur des activités spécifiques de l'industrie. Les radiodiffuseurs et les parties prenantes de l'industrie sont les suivants :
 - Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN)
 - Astral Media
 - Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR)

- Fonds canadien de la télévision (FCT)
 - Association canadienne de production de films et de télévision (ACPFT)
 - CanWest
 - CTV
 - Association nationale des radios étudiantes et communautaires (ANREC)
 - Quebecor inc.
 - Association canadienne des directeurs de l'information radio-télévision (ACDIRT)
 - ReelWorld
 - Télédiversité
 - Téléfilm Canada
 - TQS
 - TVA
 - VisionTV / S-VOX
 - Women in Film and Television - Toronto (WIFT-T)
- *La section Centre des médias* affiche les communiqués de presse actuels et archivés, les articles et les chroniques publiés, les discours, de la documentation sur la diversité et d'autres renseignements connexes pour la dernière année.
- *La section Événements* fournit des liens vers les prochains événements et résume les événements récents intéressant les radiodiffuseurs, les collectivités ethnoculturelles et autochtones, le domaine des personnes handicapées et le public.
- *La section Ressources supplémentaires* offre une série de liens vers les rapports de l'industrie, la recherche et les publications, y compris les *rapports annuels* soumis par les services autorisés de télévision et de télévision spécialisée et payante. Cette section affiche des renseignements de fond sur les projets de l'industrie en matière de formation et de bourses d'études, ainsi que des liens vers des sources de renseignements d'organismes tels Innoversity.
- Pendant l'année écoulée, la section du site Web de l'ACR consacrée à la diversité en radiodiffusion s'est avérée le véhicule idéal pour diffuser l'information relative à l'instance du CRTC sur l'accessibilité, y compris le premier mémoire de l'ACR, les commentaires faits en réplique, les interventions orales au cours de l'audience publique et la recherche connexe.

L'ACR prévoit continuer à enrichir la section de son site Web consacrée à la diversité en radiodiffusion en 2009-2010, en veillant à donner de l'information toujours pertinente et à jour au profit de tous ceux et celles qui cherchent à faire progresser la cause de la diversité dans l'industrie de la radiodiffusion privée.

2. Le sous-titrage codé

Dans l'avis public de radiodiffusion CRTC 2007-54, *Nouvelle politique de sous-titrage codé pour malentendant* (17 mai 2007), le Conseil a déclaré que les télédiffuseurs de langue française et de langue anglaise étaient dorénavant tenus de sous-titrer 100 % des émissions qu'ils diffusent au cours de la journée de

radiodiffusion, à l'exception des messages publicitaires et promotionnels. **Le Conseil a demandé aux radiodiffuseurs de lui faire rapport sur les dispositions adoptées et leurs résultats pour se conformer à leur obligation de sous-titrer 100 % de leur programmation, avant les renouvellements de licence prévus pour 2008-09.**

Le 7 décembre 2007, l'ACR a déposé au Conseil son *Plan d'action* dont le but est de relever les défis se rapportant au sous-titrage codé. Ce plan d'action est basé sur la création de deux groupes de travail, soit un de langue française et un de langue anglaise, qui comptent des représentants de l'industrie des communautés des sourds et des malentendants. Au cours de 2008, les deux groupes se sont efforcés d'élaborer un plan et un calendrier pour l'amélioration de la quantité et de la qualité du sous-titrage codé.

Le groupe de travail de langue anglaise a eu sa première réunion en février 2008 en vue de trouver des méthodes pour améliorer la quantité et la qualité du sous-titrage codé; ils ont aussi assisté à une présentation des professionnels du Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM) sur la technologie vocale. En fait, les télédiffuseurs de langue française au Canada utilisent beaucoup la technologie vocale.

Lors de sa première réunion en février 2008, le groupe de travail de langue française s'est penché sur les éléments clés à aborder pour que les télédiffuseurs de langue française et les fournisseurs de sous-titrage codé en français améliorent la quantité et la qualité du sous-titrage codé.

Dans une lettre à l'ACR en date du 28 février 2008, le Conseil lui indiquait qu'il approuvait son *Plan d'action sur le sous-titrage codé*.

Tout au cours de 2008, les deux groupes de travail de l'ACR se sont attachés à trouver des solutions à plusieurs problèmes de sous-titrage codé, dont l'exactitude, la compréhension, la synchronisation et l'uniformité. Le 2 décembre l'ACR a soumis, avec une nouvelle proposition de manuels sur les normes et les protocoles, son rapport préliminaire sur les recommandations de ses groupes de travail de langue française et de langue anglaise sur le sous-titrage codé, en réponse à l'avis public de radiodiffusion CRTC 2007-54, *Nouvelle politique de sous-titrage codé pour malentendants*.

Après le dépôt du *Rapport préliminaire* des groupes de travail, l'ACR a organisé deux séances de validation, l'une en anglais et l'autre en français, sur le sous-titrage codé.

L'objectif des séances était de cerner la réaction des consommateurs sourds ou malentendants aux deux types de sous-titres : les sous-titres déroulants et les sous-titres pop-on (phylactères). Afin de mesurer les réactions à ces deux types de sous-titres, on a présenté aux participants de langue anglaise un DVD composé d'extraits d'émissions utilisant en alternance les deux types de sous-titres.

Pour ce qui est des participants de langue française, on leur a présenté des extraits d'émissions sous-titrées conformément aux normes de sous-titrage de langue française élaborées par le groupe de travail de langue française sur le sous-titrage codé.

Après la présentation des émissions, tous les participants (24 francophones et 23 anglophones) ont rempli un questionnaire visant à traduire leurs réactions et opinions.

Une fois compilés et classés, les résultats ont été analysés pour indiquer les réactions et opinions sur les différents types de sous-titrage. Le 15 décembre 2008, l'ACR a déposé au Conseil le Rapport sur les séances de validation sur le sous-titrage codé en réponse à l'avis public CRTC 2007-54 *Nouvelle politique de sous-titrage codé pour malentendants*. À noter que les participants ont très bien réagi à la tenue des séances et ont exprimé qu'ils appréciaient que l'ACR ait fait l'effort de les organiser.

Le Rapport final des groupes de travail sur le sous-titrage codé sera déposé au Conseil en février 2009.

3. Le code de l'ACR la représentation équitable

En remplaçant plusieurs codes antérieurs de l'industrie, le nouveau *Code sur la représentation équitable* (le Code) regroupe et accroît les dispositions qui s'appliquent à *tous* les Canadiens et non plus seulement aux groupes ethnoculturels, aux Autochtones et aux personnes handicapées. Dans cette optique, le Code devrait permettre "d'éviter de présenter sur les ondes des représentations indûment négatives des individus en ce qui concerne la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial ou un handicap physique ou mental"³.

Le nouveau Code est unique au monde. Les dispositions qui y sont énoncées ne se retrouvent dans aucun code connu de l'ACR. Le nouveau Code souligne que la représentation négative peut prendre plusieurs formes, incluant, entre autres, les stéréotypes, la stigmatisation et la victimisation, la dérision au sujet des mythes, des traditions ou des pratiques, un contenu dégradant et l'exploitation, lesquelles sont toutes prohibées par le nouveau Code.

Après plusieurs révisions, le Conseil a approuvé le *Code sur la représentation équitable* dans l'avis public de radiodiffusion 2008-23 du 17 mars 2008. Dans sa décision le Conseil a noté que le Code, « pour tout ce qui a trait à la représentation, reprend fidèlement les éléments clés du Code des stéréotypes qu'il est appelé à remplacer ».

Le nouveau Code est entré en vigueur et s'applique à toute la programmation depuis le 17 mars 2008. Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) qui gère le *Code sur la représentation équitable* en assure la traduction dans les 42 langues dans lesquelles il offre ses services. Les versions anglaise et française du Code seront également traduites en braille et offertes en formats alternatifs. Le travail de traduction devrait être terminé au début de l'année 2009 et c'est alors que le Code fera l'objet d'un lancement officiel en présence des membres et des médias.

Le CCNR prépare la diffusion du Code à grande échelle pour le faire connaître dans toutes les régions du Canada, une fois les travaux de traduction terminés. L'ACR donnera

³ Section III du Code sur la représentation équitable de l'Association canadienne des radiodiffuseurs

de plus amples renseignements sur le lancement du Code et les projets connexes dans son *Rapport 2009-10 sur la diversité*.

4. Les prix du Ruban d'or et le congrès

Les prix du Ruban d'or et le congrès de l'ACR demeurent d'excellents outils de promotion de la diversité auprès de nos membres, de nos partenaires, des décideurs, des parties prenantes et des autres médias. Soulignons qu'à chaque étape du long processus de préparation des prix du Ruban d'or et du congrès de l'ACR, le sujet de la diversité est omniprésent tant pour les conférenciers et les présentateurs que dans les panels, les prestations d'artistes ou tout autre événement.

Nous remarquons aussi que le milieu de la radiodiffusion privée apprécie grandement les prix du Ruban d'or. Le fait d'être en nomination revêt une importance extrême et recevoir un prix lors du congrès de l'ACR constitue la plus grande reconnaissance du talent et de l'engagement qui caractérisent notre industrie. Tout cela reflète l'importance de la diversité pour les prix du Ruban d'or, le congrès et l'ensemble de l'industrie.

i) Prix du Ruban d'or

Il y a quelques années, l'ACR créait quatre nouvelles catégories de prestige pour le Ruban d'or dans le but de rendre hommage à la programmation autochtone et à la diversité dans les émissions de nouvelles et d'information.

En 2005, l'ACR a créé le Ruban d'or pour l'excellence en programmation autochtone dans les domaines de la télévision et des services de télévision spécialisée et payante, lancé à son congrès de Winnipeg. On remet depuis lors des Rubans d'or dans cette catégorie et celui de 2008 a été décerné à CHBC-TV, Canwest, Kelowna (Colombie-Britannique) pour son émission *Magic on the Water*.

Le Ruban d'or pour la programmation autochtone dans le domaine de la radio récompense la station qui a fait la contribution la plus intéressante au développement, à la création et à la diffusion d'une émission canadienne exceptionnelle ou d'une série consacrée à un thème autochtone ou qui traite d'une question autochtone et visant à sensibiliser la collectivité desservie par la station. En 2008, ce prix a été décerné à l'émission *Cree Ways – Living with Diabetes*, présentée par CJNB/CJNS, Northwestern Radio Partnership, North Battleford (Saskatchewan).

En 2006, on a créé deux Rubans d'or pour rendre hommage à la diversité dans les émissions de nouvelles et d'information.

Dans le cas des membres des secteurs de la télévision et des services de télévision spécialisée et payante, ce prix rend hommage à la station ou au service qui a diffusé un reportage ou une histoire exceptionnelle traitant des enjeux se rapportant à la diversité sociale, y compris la race, l'ethnicité et les personnes handicapées, avec une efficacité et une exactitude notables. Il peut s'agir d'un seul reportage en profondeur, d'une série de reportages ou d'un documentaire dont le but est de sensibiliser et d'informer le public et

de refléter l'image de la collectivité. En 2008, CFMT-TV, Rogers Broadcasting Limited, Toronto (*The M Word - Canada's Multiculturalism: a Work In Progress*) a reçu le Ruban d'or de cette catégorie.

Pour ce qui est des membres du secteur de la radio, le prix rend hommage à la station qui a diffusé un reportage ou une histoire exceptionnelle traitant des enjeux se rapportant à la diversité sociale, y compris la race, l'ethnicité et les personnes handicapées, avec une efficacité et une exactitude notables. Il peut s'agir d'un reportage de nouvelles, d'un documentaire, d'une émission d'affaires publiques ou d'une série dont le but est de sensibiliser le public et de refléter l'image de la collectivité. La gagnante de cette catégorie est également CJNB/CJNS, Northwestern Radio Partnership/Rawlco Radio, North Battleford (Saskatchewan), pour son émission *Cree Ways - Living With Diabetes*.

On peut télécharger toutes les émissions récipiendaires des Rubans d'or de ces catégories à partir du site web de l'ACR, section *Diversité en radiodiffusion*.

ii) Congrès de l'ACR

Consciente du fait que son congrès annuel demeure le moyen idéal de communiquer des renseignements sur les grandes questions préoccupant l'industrie, l'ACR n'a pas manqué, une fois de plus, d'intégrer pleinement la diversité au programme de l'édition 2008 de son congrès qui s'est déroulé à Ottawa les 2 au 4 novembre.

- La diversité du Canada était omniprésente au congrès, tant parmi les maîtres de cérémonie et les conférenciers que dans la musique canadienne.
- Lors de la préparation de l'édition 2008 du congrès de l'ACR, on s'est assuré d'inviter un éventail de panélistes et de concevoir les séances avec les animateurs, de façon à intégrer les enjeux de la diversité dans les quelque vingt séances d'information du congrès.
- Le 3 novembre, une table ronde sur la diversité intitulée *Évolution du paysage démographique, nouveaux débouchés* a abordé la question des répercussions de la diversité croissante au Canada sur le système de radiodiffusion. Cette séance a réuni nombre de participants dynamiques, dont les radiodiffuseurs, chercheurs et analystes suivants :
 - Madeline Ziniak, vice-présidente et directrice générale, OMNI TV (modératrice)
 - Shan Chandrasekar, président et chef de la direction, Asian Television Network
 - Deepta Rayner, Research Solutions Inc., spécialiste en marketing autochtone
 - D^r Minelle Mahtani, professeur, Université de Toronto
 - Brenda Nadjiwan, présidente, Strategic Alliance of Broadcasters for Aboriginal Reflection (SABAR)
 - Georgina Blanas, The Accessible Channel

- Margot Micallef, présidente et chef de la direction, VISTA Broadcast Group
 - Richard Cavanagh, CONNECTUS Consulting Inc., consultant en matière de diversité
- Le nouveau webinaire de l'ACR sur la diversité a fait l'objet d'une promotion dans la trousse des délégués du congrès.
- The Accessible Channel (TAC) a joué un rôle particulier au congrès 2008. Outre le matériel promotionnel inclus dans la trousse des délégués, un représentant du TAC était invité à participer à la séance parallèle mentionnée ci-dessus, *Évolution du paysage démographique, nouveaux débouchés*. L'ACR a fourni à TAC une autre occasion de visibilité en en faisant le seul commanditaire du discours d'ouverture du congrès. De plus, des représentants du conseil d'administration de TAC ont eu l'occasion de s'adresser aux délégués lors des discours d'ouverture et de fermeture du congrès.

iii) Bourses d'études

Certains membres de l'ACR commanditent des bourses d'études postsecondaires dont plusieurs visent à aider les étudiants de divers milieux, y compris les personnes handicapées. Le congrès de l'ACR représente l'occasion de rendre hommage à ces leaders de demain.

Le 4 novembre, au cours du petit déjeuner du service à la communauté de l'ACR, on a remis la bourse d'Astral Media, destinée à un étudiant francophone membre d'une minorité visible ou autochtone.

De plus, on a distribué trois prix et bourses d'études CanWest Media : la bourse pour un stagiaire autochtone, la bourse pour un stagiaire canadien handicapé et la bourse pour un étudiant canadien appartenant à une minorité visible.

5. Autres activités de l'ACR en matière de diversité

L'ACR poursuit des consultations avec ses membres au sujet des décisions et projets en matière de diversité les plus susceptibles d'améliorer leurs activités.

De façon unanime, nos membres estiment que l'ACR joue un rôle important en leur fournissant en temps opportun des informations sur la diversité utiles et adaptées à leurs besoins. En 2008, afin de répondre aux désirs de ses membres, l'ACR a donc ciblé la diffusion de l'information à ses membres, tout en misant sur les activités en matière de diversité qui se sont déjà avérées très positives pour les membres.

i) Webinaire de l'ACR sur la diversité

En 2006, l'ACR a retenu les services d'une société d'Ottawa, Graybridge Malkam, un chef de file de services de consultation et de formation en matière d'efficacité

interculturelle, afin de déterminer les formes de soutien au développement professionnel dont les sociétés membres de l'ACR auraient besoin pour élaborer des stratégies d'entreprise et mettre en place les pratiques exemplaires eu égard à la diversité culturelle et aux personnes handicapées.

Graybridge Malkam a interviewé des sociétés membres de l'ACR œuvrant dans tous les secteurs, en prenant en considération les différences démographiques entre les marchés, la taille de ceux-ci ainsi que la présence plus ou moins importante de la diversité selon les régions.

Tandis que l'analyse révélait que les besoins des membres de l'ACR variaient beaucoup, par exemple certains sont déjà avancés dans l'élaboration et la mise en place de stratégies d'entreprises, le comité conjoint des questions sociétales de l'ACR explorait tout au long de 2008 un certain nombre de propositions visant à trouver les moyens les plus efficaces de répondre aux besoins identifiés par l'analyse et aux questions qui y étaient soulevées.

Ces délibérations ont donné lieu à l'élaboration du premier webinaire de l'ACR sur la diversité.

Le webinaire de langue anglaise, un séminaire interactif en ligne conçu pour les membres de l'ACR, a été élaboré en septembre et octobre, pour être présenté à plus de 60 membres et membres associés de l'ACR le 27 novembre 2008. Intitulé *Strategic Planning for Human Resources: A Diversity Perspective*, le séminaire d'une heure présente les statistiques d'ensemble sur la diversité croissante au Canada ainsi que les questions clés sur l'intégration de la diversité dans les prévisions de ressources humaines, y compris les défis de recrutement ainsi que la gestion et l'organisation de l'entreprise pour assurer aux personnes handicapées les aménagements et les conditions adéquates.

Dans chaque cas, on identifie et on élabore des approches pratiques et rentables. Le format du webinaire, une présentation Powerpoint en ligne accompagnée de voix hors champ, active une séance Questions et Réponses. De plus, l'information qui accompagne le tout fournit une série de liens vers des ressources utiles, que ce soit le gouvernement, les médias ou des organisations spécialisées en matière de planification de la diversité.

Si l'on se fie à la réaction enthousiaste des participants, le webinaire connaît un grand succès et constitue un excellent outil de partage de l'information de pointe sur la diversité au Canada. Afin de s'assurer que les autres membres intéressés aient accès au contenu, l'ACR a rendu le webinaire disponible sur son site web, section *Diversité en radiodiffusion*. On envisage d'organiser un deuxième webinaire sur la diversité; de plus, l'ACR discute présentement avec les membres de langue française de la possibilité d'offrir un webinaire en français.

ii) Séminaires sur la diversité – Associations régionales

L'évaluation des besoins en formation des membres de l'ACR dont il est question ci-dessus a également révélé la pertinence d'un autre projet, à savoir la tenue de séminaires sur la diversité qui seront présentés lors du congrès annuel respectif des associations régionales.

Préparé et conçu en mars et avril, le premier séminaire sur la diversité a été présenté à l'occasion du congrès annuel de la British Columbia Association of Broadcasters (BCAB) en mai 2008. Le deuxième de ces séminaires a eu lieu dans le cadre du congrès de la Western Association of Broadcasters (WAB) en juin 2008.

L'ACR est consciente du fait que les séminaires sur la diversité offrent une occasion de présenter une information de pointe à l'auditoire plus vaste qui assiste à ces deux congrès, étant donné que des radiodiffuseurs, des partenaires du secteur de la production, des décideurs politiques, ainsi que d'autres parties prenantes et spécialistes de l'industrie comptent parmi les délégués.

Par ailleurs, beaucoup de membres de l'ACR du secteur de la radio, principalement en provenance des petits marchés, assistent aux congrès des associations régionales.

Le séminaire sur la diversité présenté lors des congrès des associations régionales, intitulé *Diversity on the Rise*, portait donc surtout sur la diversité croissante au Canada, les objectifs du CRTC, les pratiques exemplaires en matière de diversité et les meilleurs moyens de les implanter dans le secteur de la radio. On y signalait les activités déjà tenues par l'ACR ainsi que celles en cours et on donnait aux membres des renseignements sur les meilleures ressources en matière de diversité.

Le séminaire *Diversity on the Rise* tenu lors des congrès de la BCAB et de la WAB a permis d'encourager les membres du secteur de la radio à développer leurs propres inventaires d'activités en matière de diversité et à discuter de certaines idées stratégiques, par exemple :

- convaincre le CRTC que les formes de diversité peuvent varier selon les marchés;
- positionner leurs projets en cours;
- faire une liste de leurs activités et entreprendre l'inventaire de leurs projets en matière de diversité;
- utiliser efficacement l'information existante sur les outils de diversité;
- miser sur leur connaissance des collectivités locales;
- utiliser le modèle de rapport conçu pour les petits marchés.

Les associations régionales ont beaucoup apprécié les séminaires sur la diversité. Des discussions sont présentement en cours avec la BCAB et la WAB en vue d'organiser de nouveaux séminaires à l'occasion des congrès régionaux en 2009.

iii) Audience sur l'accessibilité du CRTC

L'ACR a participé pleinement à l'audience sur l'accessibilité 2008-09 du CRTC (*Avis d'audience publique de radiodiffusion / Avis public de télécom CRTC 2008-8 : Questions en suspens concernant l'accessibilité des services de télécommunications et de radiodiffusion pour les personnes handicapées*). Elle a commandé une analyse exhaustive de la vidéodescription à la télévision privée canadienne (*Described Video in Canadian Private Television*) et l'a déposée au CRT accompagnée d'un mémoire complet; elle a de plus répondu aux commentaires, comparu avec un certain nombre de membres à l'audience publique et déposé une série d'observations finales en janvier et février 2009.

L'ACR a apprécié l'occasion d'exprimer son point de vue sur l'accessibilité des services de radiodiffusion aux personnes handicapées.

iv) Recherche sur la vidéodescription

Comme on le mentionne ci-dessus, dans le contexte de l'audience sur l'accessibilité du CRTC, l'ACR a commandé une analyse exhaustive de la vidéodescription à la télévision privée canadienne. Cette étude est une première, tant au Canada qu'à l'étranger, et fournit une abondance d'informations sur la vidéodescription dans le secteur privé de la radiodiffusion canadienne, y compris la quantité d'émissions avec vidéodescription offertes par les radiodiffuseurs privés de langue anglaise et de langue française. L'analyse démontre aussi l'ampleur du défi que radiodiffuseurs doivent relever pour produire la vidéodescription.

vi) The Accessible Channel

Bien que The Accessible Channel (TAC) ne soit pas à proprement parler une initiative de l'ACR, nous notons que ce service aura une grande influence sur la quantité d'émissions avec vidéodescription qui sera offerte aux Canadiens aveugles ou ayant une déficience visuelle. On doit reconnaître que le TAC est le premier service du genre au monde : aucun autre, nulle part ailleurs, n'offre ce type de programmation, quelque 168 heures par semaine, avec une vidéodescription de qualité supérieure.

On doit également signaler que, comme l'analyse de la vidéodescription commandée par l'ACR le mentionne, le TAC jouera un rôle crucial en favorisant la disponibilité de la vidéodescription partout dans l'ensemble du système de radiodiffusion.

vii) Télédiversité

Depuis quatre ans, l'ACR apporte son soutien à *Télédiversité*. Cet événement réunit les collectivités ethnoculturelles et autochtones du Québec pour discuter de la diversité culturelle à la télévision privée francophone du Québec. *Télédiversité 2008* a été organisé par l'Association québécoise des télédiffuseurs et radiodiffuseurs (AQTR). Un certain nombre de commanditaires, dont CTVglobemedia, APTN, RDS, Global Quebec, MétéoMédia, Vox, CJNT Montréal, Zone3 et Canal Évasion, se sont joints aux sociétés fondatrices (Astral Media, TVA et TQS) pour la production de l'édition 2008 de *Télédiversité*, laquelle a été coordonnée par Honorine Youmbissi, une journaliste d'expérience membre de la communauté afro-canadienne de Montréal. Après avoir collaboré à la planification et à l'organisation des activités de *Télédiversité 2008*, madame Youmbissi a aussi été la porte-parole de l'événement qui s'est déroulé les 5 et 6 juin 2008 à Montréal.

vii) Discussions avec l'ACDIRT et la BEAC

Compte tenu de l'importance du rôle de l'Association canadienne des directeurs de l'information radio-télévision (ACDIRT) en matière de promotion et de planification de la diversité, dont la préparation et la distribution d'une excellente trousse d'outils sur la diversité, l'ACR a entrepris des discussions avec elle en vue de déterminer d'éventuelles

synergies ou initiatives communes. Ces discussions se poursuivront en 2009 et notre rapport 2009-10 en fournira un compte-rendu.

De plus, l'ACR prendra contact avec le Broadcast Educators Association of Canada (BEAC) afin de discuter de ses projets en matière de diversité et d'explorer d'éventuelles synergies. L'ACR rendra compte de ses progrès à ce sujet dans son rapport 2009-10.

6. Plan d'action sur la représentation des Canadiens d'origine asiatique

Dans sa réponse au rapport 2007-2008 sur la *Diversité en radiodiffusion* de l'ACR (26 juin 2008), le CRTC a déclaré ce qui suit :

[traduction] « Il ne ressort pas clairement de son *Rapport sur la diversité* 2007-2008 que l'ACR entend entreprendre des démarches en ce qui concerne la participation des Canadiens d'origine asiatique dans la programmation canadienne. Par conséquent, le personnel demande à l'ACR de traiter de façon claire de ses projets à cet égard dans son prochain rapport annuel sur la diversité. »

C'est donc avec plaisir que l'ACR présente au CRTC son plan d'action sur la représentation des Canadiens d'origine asiatique. On doit ici décrire le contexte dans lequel ce plan a été préparé.

Premièrement, notre plan est axé sur les moyens par lesquels l'industrie privée de la radiodiffusion peut promouvoir la représentation des Canadiens d'origine asiatique dans les nouvelles, les émissions d'information et la programmation locale, c'est-à-dire dans le contenu de programmation contrôlé par nos membres.

Deuxièmement, notre plan traite en priorité du besoin potentiel de développer un bassin de compétences au sein de la communauté canadienne d'origine asiatique; ce bassin servira aux radiodiffuseurs à la recherche de candidats pour combler des postes à l'écran et hors de l'écran.

Troisièmement, l'ACR signale que, pour ce qui est de la promotion du reflet des collectivités locales dans la programmation locale, son plan se base sur des réalités démographiques et de marché.

Piloté par l'ACR et les membres du comité conjoint des questions sociétales, et basé sur les réalités pratiques mentionnées ci-dessus, le plan sera mis en place en 2009-2010. Il comporte les cinq principaux éléments énumérés ci-dessous.

a. Projets communs avec l'ACDIRT

Comme on l'a déjà mentionné, l'ACR a entrepris récemment des discussions avec l'ACDIRT sur la possibilité d'élaborer des projets communs sur la diversité. Nous croyons à l'intérêt d'explorer toute démarche future ou en cours relative à la participation des Canadiens d'origine asiatique dans les émissions de nouvelles. L'ACR croit de plus qu'il est important de s'assurer du soutien de l'ACDIRT à l'égard de ses prochaines propositions.

L'ACR a déjà tenu une conférence téléphonique avec l'ACDIRT et a soulevé la question de la présence des Canadiens d'origine asiatique dans les émissions de nouvelles; cette question fera l'objet de discussions au cours des premiers mois de l'année 2009.

b. Approche communautaire des organisations de Canadiens d'origine asiatique

L'ACR, possiblement en collaboration avec l'ACDIRT, organisera une série de rencontres en 2009 avec les principales organisations de Canadiens d'origine asiatique, comme les associations communautaires. Elle s'en remettra à ses membres, par exemple aux radiodiffuseurs d'origine ethnique, pour identifier les principaux groupes de Canadiens d'origine asiatique et même faciliter ces rencontres ou y assister. En ayant recours à la compétence et aux connaissances de ses membres, l'ACR s'assure de bien identifier les principaux représentants, personnes ou organisations de la communauté canadienne d'origine asiatique.

Dans ce type d'approche communautaire, nos objectifs doivent être clairs. Comme on le note ci-dessus, un élément clé de notre plan est la création d'un bassin de compétences au sein de la communauté canadienne d'origine asiatique. L'ACR croit que cette communauté elle-même sera d'excellent conseil en ce qui concerne (i) les meilleurs moyens de développer ce bassin et (ii) les façons les plus efficaces de rejoindre leurs membres, soit par l'éducation, les ressources communautaires ou d'autres moyens.

c. Approche par les membres

Comme on le note dans la section suivante de notre rapport sur la planification de la diversité en 2009-2010, l'ACR continuera à fournir l'information et les outils que nos membres croient utiles à leurs propres décisions et activités en matière de diversité. Grâce à certains véhicules comme le conseil d'administration de l'ACR, ses bulletins d'information et ses bulletins-éclair sur la diversité, ses webinaires, son congrès et d'autres occasions, l'ACR travaillera à attirer l'attention de ses membres sur les Canadiens d'origine asiatique et poursuivra leur sensibilisation à cette question. Par exemple, des publications de l'ACR comme les bulletins-éclair sur la diversité serviront à transmettre des informations utiles à toute discussion entreprise avec des organisations de Canadiens d'origine asiatique.

d. Étude de marché

Comme on l'a noté ci-dessus, il est impératif de s'ancrer dans la réalité pratique pour mettre en œuvre notre plan d'action sur la représentation des Canadiens d'origine asiatique. En ce sens, le principal objectif de notre plan est de promouvoir la représentation de ces Canadiens dans les secteurs de programmation contrôlés par nos membres, c'est-à-dire les nouvelles et les émissions locales.

Nous projetons donc d'étudier les marchés qui comptent une population d'origine asiatique importante et d'évaluer comment ces communautés représentées dans les émissions de nouvelles en direct. Il s'agit là d'un travail préliminaire qui fournira à l'ACR des informations sur les marchés où la représentation peut être favorisée et qui lui permettra d'élaborer une approche plus précise et pratique.

e. Rapport au CRTC

L'ACR s'est engagée à informer le CRTC du déroulement et des résultats obtenus tout au long de l'implantation de son plan d'action, dans son rapport sur la *Diversité en radiodiffusion* 2009-2010.

L'ACR croit que son plan d'action sur la représentation des Canadiens d'origine asiatique sera approuvé par le CRTC et elle compte en entreprendre la mise en place au cours de la prochaine année.

7. Planification des projets en matière de diversité pour 2009-2010

Compte tenu du succès des séminaires sur la diversité lors des congrès des associations régionales et de celui du webinaire sur la diversité, l'ACR envisage maintenant de développer et de distribuer de nouvelles versions de ces deux activités en 2009-2010.

Pour ce qui est des séminaires sur la diversité, l'ACR discute présentement avec la British Columbia Association of Broadcasters et la Western Association of Broadcasters en vue d'offrir de nouveaux séminaires lors de leur congrès régional respectif plus tard en 2009. Si ce projet se réalise, le sujet des séminaires sera choisi après consultation avec les membres de ces deux associations et en fonction des réactions aux séminaires de 2008.

De même, l'ACR étudie la possibilité d'offrir un deuxième webinaire de langue anglaise sur la diversité, plus tard en 2009. Si ce projet se concrétise, le sujet principal du webinaire sera aussi choisi après consultation des membres et en fonction des réactions au premier webinaire.

L'ACR poursuit présentement des discussions avec des membres de langue française en vue de déterminer le meilleur moyen de transmettre de l'information et de la documentation sur la diversité. Parmi les moyens envisagés, on compte l'organisation et la diffusion d'un webinaire de langue française, un rôle accru pour l'ACR lors de *Télédiversité 2009* ainsi que d'autres approches jugées efficaces.

De plus, l'ACR examine la possibilité de publier en 2009-2010 d'autres bulletins-éclairés sur la diversité; si c'est le cas, il s'agira probablement de trois bulletins additionnels publiés à l'occasion des événements suivants : les séminaires présentés lors des congrès régionaux, le prochain webinaire sur la diversité, le congrès de l'ACR et la remise des Rubans d'or. Les bulletins-éclairés sur la diversité se sont avérés très efficaces pour transmettre à nos membres l'information de pointe sur la diversité qui leur est utile pour leurs propres projets en matière de diversité.

Notre bulletin d'information hebdomadaire continuera à fournir des informations sur la diversité à nos membres, partenaires, décideurs, parties prenantes et autres personnes intéressées.

À l'occasion de l'implantation du plan d'action sur la représentation des Canadiens d'origine asiatique, l'ACR entretiendra un dialogue constant avec ses membres afin de poursuivre la sensibilisation à cette question et de réfléchir aux moyens de promouvoir la représentation de ce segment de notre population.

Au cours de la prochaine année, l'ACR poursuivra la mise en place des recommandations de son rapport sur les personnes handicapées dans les émissions de télévision, au moyen de sa campagne de messages d'intérêt public et de la distribution de matériel pédagogique sur le langage recommandé et les occasions d'emploi.

L'ACR poursuivra la promotion de ses nouveaux prix du Ruban d'or pour l'excellence en programmation autochtone (télévision, radio et services de télévision spécialisée et payante) et pour la diversité dans les émissions de nouvelles et d'information (télévision, radio et services de télévision spécialisée et payante). Le congrès de l'ACR sera une fois encore un forum de discussions et de débats au sujet des questions relatives à la diversité.

L'ACR continuera également, en 2009-2010, à améliorer la section de son site web consacrée à la *Diversité en radiodiffusion* et à aider ses membres à mettre en place les pratiques exemplaires en matière de diversité à la radio.

8. Conclusion : Incidence des projets de l'ACR en matière de diversité pour 2008

En tenant compte de la réalité qu'est la croissance de la diversité au Canada, l'ACR a continué à exercer son leadership dans l'industrie de la radiodiffusion en consultant ses membres et en lançant une importante campagne d'information visant à développer et à offrir un contenu qui non seulement favorise la diversité, mais fournit de plus à ses membres les outils voulus pour comprendre la diversité et l'intégrer dans leur propre planification.

Présentement, le webinaire de l'ACR et les séminaires sur la diversité à l'échelle régionale constituent l'essentiel de cette approche et, comme on l'a noté ci-dessus, nous poursuivrons ces deux activités. On doit noter que ces deux nouveautés de 2008 ont été extrêmement bien reçues par nos membres; en fait, ceux-ci s'attendent à ce que l'ACR leur en offre de nouvelles versions en 2009-2010.

Dans l'ensemble, notre souci principal de développer et de transmettre de façon originale de l'information sur la diversité favorise la sensibilisation de nos membres et contribue à leur meilleure compréhension de tout ce qui touche à la diversité. Nous constatons qu'il en résulte une meilleure compréhension de l'idée que la diversification de la main-d'œuvre favorise une programmation plus dynamique, attire les auditoires et renforce les relations entre les communautés locales.

Grâce à notre participation intensive à l'audience sur l'accessibilité du CRTC, à notre analyse de la vidéodescription, à notre travail important sur le sous-titrage, à la poursuite de notre campagne de messages d'intérêt public et à la distribution de trousseaux d'information, nous attirons l'attention sur un segment de notre population qui en a besoin, les personnes handicapées.

Ces initiatives permettent de sensibiliser nos membres aux défis auxquels les personnes handicapées sont confrontées et de trouver les outils qui leur permettront de les relever.

Comme on le souligne dans notre webinaire, la diversité célèbre la différence. Grâce à notre congrès et à nos prix du Ruban d'or, nous continuons à rendre hommage aux perspectives prometteuses et aux réalisations de la diversité et à souligner le rôle que ne cessent de jouer nos membres des secteurs de la radio et de la télévision pour assurer la production d'une excellente programmation, tout en démontrant un engagement solide à l'égard de la diversité.

En 2008, nos activités de communication ont continué à faire progresser la diversité au sein de l'industrie, en sensibilisant davantage nos membres, partenaires et parties prenantes aux valeurs sociales et économiques issues des diverses mesures favorisant la diversité.

La section *Diversité en radiodiffusion* du site web de l'ACR continue d'évoluer et se révèle un outil de choix dans la collecte et la diffusion d'information sur divers sujets liés à la diversité, de recherches, de rapports et de liens utiles. Elle constitue toujours un point d'entrée du public qui exprime un désir croissant d'information sur la diversité au Canada.

L'ensemble des activités de l'ACR en matière de diversité donne un aperçu de l'influence non négligeable que nous avons sur nos membres en ce qui concerne le profil de la diversité et l'importance à y accorder. Les activités énumérées dans le rapport 2007-2008 de l'ACR sur la *Diversité en radiodiffusion* se veulent un complément aux activités entreprises par chaque station individuelle. Elles ont aussi pour objectif de renforcer l'important travail accompli par les radiodiffuseurs privés du Canada, tel qu'on le constate à la lecture de leurs rapports annuels respectifs au CRTC.

L'ACR remercie le CRTC de l'occasion qu'il lui donne de soumettre le présent rapport *Diversité en radiodiffusion* et elle espère avoir le plaisir de présenter à nouveau en 2010 ses divers projets, mesures et activités en matière de diversité.

Annexes

[Annexe A - Bulletins-éclair sur la diversité de l'ACR 2 et 3](#)

[Annexe B - Copie du webinaire PowerPoint \(disponible en anglais seulement\)](#)

[Annexe C - Copie de la présentation PowerPoint du séminaire des congrès régionaux \(disponible en anglais seulement\)](#)

[Annexe D - Analyse de la vidéodescription \(disponible en anglais seulement\)](#)